



Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD)

Lundi 22 mai 2017

SNUipp-FSU 85

Déclaration de la délégation du SNUipp-FSU 85

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Cette commission paritaire se réunit quelques jours après la désignation d'un nouveau Président de la République française, Emmanuel Macron. Dans le contexte d'une abstention forte, un nombre important des suffrages se sont portés sur son nom exprimant avant tout leur rejet du front national, auquel avait appelé le SNUipp-FSU.

Si son élection n'appelle aucune contestation, il ne s'agit nullement d'un chèque en blanc donné au nouveau président de la République. Celui-ci porte dans son programme des mesures concernant la Fonction Publique et l'Ecole, avec lesquelles le SNUipp-FSU exprime d'ores et déjà son profond désaccord. Au sein de la FSU, nous nous opposerons notamment à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires : les services publics, déjà dégradés par le manque d'emplois, sont indispensables au maintien de la cohésion sociale, entre autres dans les zones rurales. Nous condamnons par ailleurs la volonté de gouverner par ordonnances au mépris de la démocratie. Ce sont sur ces bases que l'extrême droite sème les rancœurs et gagne du terrain.

Dans cette période qui s'ouvre, le SNUipp-FSU continuera d'exiger l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance du travail invisible et la nécessaire évolution des obligations de service avec comme première étape la suppression des APC, les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves et réaffirmera enfin l'urgente nécessité de donner le pouvoir d'agir aux enseignants et aux équipes. Autant de fortes préoccupations pour lesquelles nos collègues attendent des réponses. Le SNUipp-FSU attend que le nouveau Président prenne la mesure des exigences de la profession. En ce lendemain d'élections présidentielles, le SNUipp-FSU appelle au dialogue social indispensable à toute évolution du système éducatif, car le temps de l'école n'est pas celui du politique.

Plusieurs chantiers restent inachevés :

- Le PPCR et le déroulement de carrière des enseignants : qu'en est-il des modalités de passage des échelons 7 et 9 ? Du passage à la hors classe ?
- Les rythmes scolaires : celles et ceux qui ont vendu avec ferveur une réforme bricolée pourraient devoir accompagner avec la même ferveur son démantèlement. Alors que les enseignants défendent le besoin d'une adaptation des rythmes scolaires aux rythmes de l'enfant, dans un cadre national et dans le respect de leurs conditions de travail, nous nous dirigeons vers une déréglementation, avec un pouvoir total aux collectivités locales. Voilà le résultat d'une réforme sans concertation...

Lors de cette CAPD, nous allons examiner la phase principale du mouvement départemental, qui concerne un tiers de notre profession. En préambule, nous tenons à saluer le travail effectué par les personnels de la DSSEN, notamment dans la préparation de la circulaire, mais aussi pour l'envoi des documents bien en amont de la réunion d'aujourd'hui.

Malgré une hausse du nombre de participants, pour atteindre 640, seulement 39,06 % d'entre eux obtiennent leur mutation. Le nombre de collègues maintenus sur poste atteint des records, 221 collègues restent sans poste, soit plus de 10 % des enseignants du département. Le millésime 2017 est le deuxième moins bon en 13 ans. Ces statistiques sont mauvaises, à l'image de celles des mutations inter-départementales. Alors que les circulaires annuelles sur le mouvement s'accumulent, le chantier de la mobilité des enseignants souffre, à tous les niveaux.

Un deuxième point nous préoccupe. A l'issue de cette première phase, 10 % des postes de direction d'écoles de 2 et 3 classes restent vacants. Force est de constater que malgré les annonces gouvernementales, ces postes restent parmi les moins attractifs. Nous notons un nombre record de postes de remplacement vacants : n'y aurait-il pas un lien avec les supports de ZIL transformés en brigades, de fait moins attractifs ?

Globalement, les difficultés de l'exercice du métier restent trop lourdes pour de nombreux collègues qui cherchent par le mouvement à rebondir. L'exercice est trop lourd parce que les conditions de travail ne s'améliorent pas. Si des perspectives positives ont pu être mises en avant : plus de maîtres que de classes, rythmes scolaires, modalités d'évaluation, nouveaux programmes, leur réalité reste trop limitée. Nous sommes toujours dans des effets d'annonces sans lendemain. Dans le même temps, l'allongement des carrières commence à faire ressentir ses effets : fatigue, lassitude...

Il faut donc que de nouveaux chantiers émergent : formation continue, nombre d'élèves par classe, réseaux d'aide, possibilités de travailler en équipe, aménagement des fins de carrière...

La délégation du SNUipp-FSU 85,

*Jean-Jacques BOBIN, Pierre CAMINADE, Michel CLOCHON, Magali DARNAUD,
Sylvette LALO, Michio KURATA, Karine ROUSSEAU*